

JOURNAL DE DÉCEMBRE 2022

« Que » 850 suppressions d'emplois à la DGFIP pour 2023 ? On se moque de nous !

Depuis trop longtemps les gouvernements successifs ont considéré la DGFIP comme un réservoir d'emplois à supprimer : près de 50 000 de 2002 à 2023 !

Alors quand le ministre et la DG se félicitent d'uniquement **850 suppressions supplémentaires d'emplois à la DGFIP**, s'agit-il d'une touche d'humour tout a fait déplacée ou d'une vraie provocation ? D'autant que, moins nous sommes nombreux, plus une suppression d'emploi fait mal ! C'est montrer bien peu de considération envers les collègues et ce qui devrait être nos missions de service public.

Faudrait-il applaudir lorsque la DG estime unilatéralement les **gains de productivité** liés à la suppression de la TH sur les résidences principales, à la suppression de la contribution à l'audio visuel public, au recours à l'intelligence artificielle, au NRP, au zéro cash, à l'API management, à la GMBI, au E-enregistrement, au Foncier innovant... **à 2 000 emplois temps pleins (ETP)**. Les collègues apprécieront de savoir que, en plus de remettre en cause des missions, la DG estime que les agents n'auraient plus grand-chose à faire !

Avec son raisonnement imperméable à toute notion de condition et de sens au travail, de qualité du service rendu, de rôle des missions fiscales, comptables et foncières... **le gouvernement, les ministres et la DG mènent la DGFIP à sa perte.**

Comme à chaque annonce, les documents du CTR visent à minimiser les suppressions avec le solde positif des transferts d'emplois (684). Mais là aussi il y a tromperie. Les transferts d'emplois ne minorent pas les suppressions d'emplois, car ils correspondent à des transferts de charges le plus souvent sous-estimées et déstabilisent les services fournisseurs qui subissent par ailleurs les suppressions d'emplois.

S'il nous était donné les moyens de réaliser pleinement toutes nos missions, il n'y aurait plus besoin de recourir à tous ces cabinets privés de conseils qui « se payent sur la bête », d'externaliser des missions comme auprès des buralistes ou d'embaucher des contractuels précaires en lieu et place de fonctionnaires assermentés !

Un des chemins emprunté par la DG reste la remise en cause de tout notre réseau de proximité de pleine compétence. Avec entre autre un recentrage sur les services à compétence nationale et les directions nationales et spécialisée, c'est en fait 1352 suppressions d'emplois qui frappent toutes les directions départementales et régionales ! Quant à la démétropolisation, elle a entraîné la relocalisation de 618 emplois sans mission de service direct à la population locale.

RESULTATS DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Taux de participation de 78 % en recul de 5 points par rapport à 2018....et 17 % de recul par rapport à 2014 !

Merci pour votre participation et votre engagement dans ces élections

Syndicat	Voix	%	Siège
Solidaires	107	74,30	5
CGT	37	25,70	2

A noter 22 votes blancs ou nuls

CSAL :

Les deux élus titulaires sont **Nathalie FAURE** et **Philippe MEUNIER** et les deux suppléants : **Jennifer SEDES** et **Yves MASSEGUIN**

FORMATION SPECIALISEE :

Les deux titulaires sont **Jennifer SEDES** et **Philippe MEUNIER** et les deux suppléants : **Christine STEVENS** et **Guilhem BETORET**

La PHRASE DU MOIS :

"Suggestions de cadeaux de Noël : à votre ennemi, le pardon. Pour un adversaire, la tolérance. Pour un ami, ton coeur. Pour un client, Un service. À tous, la charité. Pour chaque enfant, un bon exemple. Pour vous, Le respect ».

GT du 7 décembre 2022 : Agents en charge du contrôle fiscal : sécurisation des agents - Compte rendu

Suite au drame survenu le 21 novembre dernier dans le Pas-de-Calais, la Direction générale a souhaité «organiser un cycle resserré de discussions sur les conditions d'exercice des agents en charge de la mission de contrôle fiscal, dont l'objet portera, notamment, sur les mesures de prévention, de protection et de sécurité juridique des agents, l'identification des risques, ou encore la gestion et le traitement des incidents ».

La première réunion s'est tenue le 7 décembre 2022 avec le Directeur général adjoint et les chefs des services RH et SJCF.

En introduction, le DGA a rappelé l'émotion de la communauté DGFIP et évoqué le soutien reçu en interne et en externe, précisant que ces événements doivent rencontrer une réponse unanime et forte.

Ainsi, il a affirmé qu'une réponse pénale serait apportée chaque fois que possible aux commentaires odieux sur les réseaux sociaux, aux sites insultant les agents des Finances publiques ou vilipendant l'impôt, etc, lorsqu'ils ne sont pas anonymes. Il a expliqué que ce cycle de discussions, serait pour l'instant circonscrit au CF, en particulier au Contrôle fiscal extérieur effectué au domicile des indépendants, avec un élargissement ensuite aux autres vérifications, puis à d'autres missions de terrain (huissiers, géomètres).

Une réunion technique était également convoquée le 8/12 avec des experts internes (BDV, DIRCOFI, vérificateurs et chefs de services).

Enfin, des échanges sont en cours avec d'autres administrations (Douane, Police et Gendarmerie, mais aussi des administrations dont les missions et leurs conditions de mise en œuvre sont plus proches des nôtres, comme la Direction du travail notamment).

6 sujets de réflexion ont été proposés aux organisations syndicales :

- Préparation du CFE ;
- Déroulement (procédural et situations exigeant que le vérificateur ne soit pas seul) ;
- Equipement ;
- Traçabilité des situations (vues et ressenties) ;
- Articulation avec d'autres services ;
- Accompagnement des forces de l'ordre (et conséquences sur la relation avec le contribuable).

Ces sujets seront abordés en respectant certains principes :

- Ne pas baisser la garde dans la lutte contre la fraude ;
- Continuer à aller et rester sur place ;
- Maintenir des opérations de contrôle apaisées.

En complément de cette approche, il est nécessaire de libérer la parole et mieux partager le « fardeau » des situations difficiles vécues. Le DGA a indiqué avoir été frappé par la remontée de ces situations depuis le drame et précisé que la DGFIP n'a pas la culture de la réponse pénale systématique.

En méthodologie/calendrier est proposée une rencontre fin janvier 2023 avec possibilité d'apporter toute contribution avant cette échéance.

HOLD UP SUR NOS RETRAITES :

73% des français.es situent l'âge idéal de départ en retraite à 62 ans ou moins. Ils et elles savent que travailler plus longtemps n'est pas possible. L'espérance de vie en bonne santé était de 63,7 ans pour les hommes et de 64,6 ans pour les femmes en 2019.

Seuls 38 % des personnes de plus de 60 ans sont encore en emploi. Le gouvernement prétend que le système des retraites va s'effondrer si on n'augmente pas l'âge de la retraite très rapidement.

Or le conseil d'orientation des retraites (COR) vient de publier un rapport qui indique qu'aujourd'hui les comptes des retraites sont excédentaires et qu'à long terme les dépenses de retraites seront stables ou en diminution.

Le gouvernement s'empresse de réformer les retraites, car il s'est engagé auprès de la commission européenne sur des économies de dépenses publiques.

Il cherche d'un côté à supprimer les "impôts de production" des grandes entreprises pour un montant de 10 milliards d'euros, et entend réformer les retraites pour combler un déficit du même montant.

Rappelons qu'en 2021 ce sont 150 milliards d'aides publiques, soit 30 % du budget de l'État qui a été engouffré dans ces dépenses, alors que les salaires stagnent et que les profits décollent.

-